



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

Délibérations	Nature	Décision
Délibération Point 1	Approbation du compte rendu de la séance du 15 décembre 2022	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 2.1	Affectation de dépenses	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 2.2	Suppression du caractère obligatoire reversement produit communal de la taxe d'aménagement à l'EPCI Reversement d'une part du produit de la Taxe d'aménagement perçue par la commune à Saint-Louis Agglomération – Modification/Abrogation de la délibération n°2022-147 du 21 septembre 2022 suite au revirement de la loi sur l'obligation de reversement	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 3.1.1	Personnel communal-crédation de poste-adjoint d'animation territorial	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 4	Motion concernant la préservation du syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux sous la dénomination plus commune de « brigade verte d'alsace »	Approuvée à l'unanimité
Délibération Point 5	DIA	En prend acte
Délibération Point 5.2	Convention de mise à disposition par la préfecture d'un dispositif mobile de recueil des données pour les demandes de titres d'identité	En prend acte

Le Maire, Pascal TURRI

Sierentz le 16 janvier 2023

Mise en ligne par M. Pascal TURRI, Maire, le 16 janvier 2023



Le secrétaire, Laurence MAIRE

